



CRÉER ET GÉRER UN CENTRE DE SANTÉ : POURQUOI ? COMMENT ?

Les politiques actuelles de santé s'intéressent particulièrement aux centres de santé en raison des atouts considérables de ce type d'organisation, tant pour les professionnels de santé que pour les patients. En effet, les centres de santé offrent un exercice pluri-professionnel fédéré par un projet commun et permettent une accessibilité financière garantie par une absence de dépassements d'honoraires et le tiers payant. Ils ont également une capacité à se déployer sur des territoires désinvestis par les professionnels libéraux. Ainsi, ils présentent

un intérêt certain en termes d'accès aux soins comme de prévention, mais aussi pour la rénovation urbaine et l'animation des territoires.

Cette formation est destinée aux dirigeants qui envisagent de créer un centre de santé. Elle leur permettra de mener à bien ce projet en s'appuyant sur des outils et des retours d'expériences d'adhérents FEHAP exerçant d'ores et déjà en centre.

OBJECTIFS

- Clarifier les objectifs et caractéristiques des centres de santé
- S'approprier la démarche de création d'un centre de santé
- Analyser la réglementation applicable et repérer les atouts et freins d'une bonne gestion

CONTENU

Définition des centres de santé

- Conditions de création et de fonctionnement des centres de santé
- Les distinctions entre centre de santé, maison de santé, communauté professionnelle territoriale de santé
- Leur place dans l'environnement sanitaire
- Statut juridique des centres de santé et financement
- Les aspects réglementaires

La création d'un centre de santé : une démarche de projet

- L'environnement territorial, l'analyse des besoins, le dimensionnement du Centre de santé
- Les acteurs et les partenariats à mettre en œuvre
- La procédure de création : capacité, personnels, locaux, etc.
- La formation d'une équipe
- Le règlement de fonctionnement
- La communication

La gestion d'un centre de santé

- La dynamique managériale
- Le fonctionnement financier
- Le statut des personnels
- La mise en place d'un SI performant et agile
- Les points de vigilance



13 octobre 2021



Paris



325€

par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Bonne connaissance des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales

PUBLICS

- Toute personne responsable d'une structure hospitalière, sociale ou médico-sociale souhaitant créer un centre de santé

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- retour d'expérience
- échanges et mutualisation

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

INTERVENANTS

- Conseiller technique - FEHAP
- Directeur de centre de santé